

Décision

Générale

colonial

Décision n° 942 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 942

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 août 1961

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1961

Date du numéro

31 août 1961

TEXTE INTÉGRAL

La sanction de rétrogradation d'un échelon est infligée à M. Hassan Djama Boudine, apprenti-typographe auxiliaire en service à l'Imprimerie Administrative, pour mauvaise manière habituelle de servir et indiscipline. M. Hassan Djama Boudine est rangé à l'échelle V, 1° échelon (indice local 390) pour compter de la date de la présente décision.